

**Province de Namur
Commune de Gesves**



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – atl.gesves@publilink.be
elise@coalanet.org

Commission Communale de l'accueil du 10 septembre 2009 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale		X
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enseignement - ATL	X	
DEBATTY	Benoit	1	e	Conseiller communal		
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal		
FONTINOY	Paul	1	s	Conseiller communal		
VERLAINE	André	1	e	Président - Conseiller communal	X	
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph		X
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol		X
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette		X
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française	X	
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française		
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph		X
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph	X	
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire	X	
GREGOIRE	Bastien	4	e	IMAJE		
VERHAEREN	Jacques	4	e	Le Chat Botté		
WATTERMAN	Yves	4	e	La spirale asbl	X	
BURON	Vincent	4	s	IMAJE		
COLPAERT	Géraldine	5	e	Domaine de Mozet	X	
REYSER	Dominique	5	e	MDJ Gesves		X
SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII		X
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII	X	
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII	X	
BUFFET	Bénédicte			Coordinatrice accueil ONE	X	
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mr Dominique Notte, Député-Président de la Province.	X	



Accueil par le Président André Verlaine

Procuration : Véronique Gillet à Régine Leunen
Christine Pitance à Jean-Marc Degimbe

Démission de Monsieur Verhaeren du Poney Club « Le chat botté »

1. Validation du précédent procès – verbal et suivis

A l'unanimité, le précédent PV est validé.

Suivi :

- Vote de la suppléance de la composante 1 : En cours
- Modification des composantes 4 et 5 : A l'ordre du jour
- Diffusion d'un flyer de définition de l'extrascolaire : A l'ordre du jour

2. Modification des différentes composantes : suivi

Un courrier a été envoyé fin août aux membres des composantes 4 et 5. L'objet de cette lettre : se positionner quant à son implication au sein de la CCA (poursuite ou rupture de l'engagement). Géraldine Colpaert du Domaine de Mozet, Martin Van Audenrode et Nicolas Simon pour le Patro Jean XXIII et Yves Watterman pour La Spirale souhaitent poursuivre leur engagement ; IMAJE également mais avec 2 nouveaux représentants (Nicole Tille et ?). Pour cause de fin d'activité du Poney Club « Le chat botté » (fin de bail de location), Monsieur Verhaeren souhaite démissionner. A ce jour, nous n'avons pas eu de nouvelle de la Ligue des famille et de la Maison des Jeunes de Gesves.

Un courrier sera prochainement envoyé aux opérateurs gesvois (composante 4 et 5) les invitant à se présenter lors d'une réunion dont la date reste à fixer (avant une CCA). Des articles de presse seront également rédigés. Il y est important de rappeler l'importance de l'existence de la CCA et ses missions.

Une question d'ordre « éthique » reste en suspens : Quelle est la place de l'asbl « Gesves EXTRA » (seul opérateur agréé par l'ONE dans le cadre ATL) au sein de la CCA ? Un siège ? Une place d'invité ? A discuter avec les composantes 4 et 5.

3. Flyer de présentation de l'accueil extrascolaire

A la demande des directions lors de la CCA précédente, un flyer a été rédigé à destination des parents (toute-malette). Il rappelle la définition de l'accueil extrascolaire et la collaboration entre les écoles et l'asbl « Gesves EXTRA », opérateur agréé. Il a été proposé à toutes les directions la première semaine de septembre. Il a été distribué à l'école communale de l'Envol et à l'EFACF mais apparemment pas encore à l'école libre Saint-Joseph et pas de nouvelle de l'école communale de la Croisette.

La demande est formulée que ce flyer soit également transféré aux comités de parents et à Céline Hontoir (pour le « Collégialement vôtre »).

Olivier Geerkens rappelle que l'extrascolaire comprend, dans les écoles, des temps « structurés » (tels que les ateliers) et des temps plus « libres » (telles que les garderies scolaires) mais que les deux sont bien des espaces extrascolaires et de temps « Gesves EXTRA ».



4. Journée inter-réseaux du 26 juin 2009 : Evaluation

Rappel des paiements aux écoles et de la facture au Domaine de Mozet !
Attention, il faut déjà chercher des subsides pour 2010 !

Cette année encore, l'organisation était une collaboration entre le service ATL et l'asbl « Gesves EXTRA » mais dès l'année prochaine, l'organisation de cet événement sera confiée à l'asbl uniquement.

Beaucoup d'échos positifs ont été entendus sur l'organisation, l'amusement des enfants, la coordination, le lieu.

Plus précisément :

- La date devient un rendez-vous ! 2 dates sont proposées pour 2010 : le lundi 28 ou le mardi 29 juin. Les directions et le patro trancheront.
- Le thème du clown/cirque était très porteur. L'année prochaine : la musique ?
- Les enfants se sont bien amusés, ils ont dit : « C'était génial ! »
- Les ateliers et les spectacles : une belle formule !
- Le timing (spectacles et ateliers) était parfait !
- Les spectacles ont été appréciés par les enfants.... et certains adultes !
- Le barbecue et le service était bien dans les temps.
- L'idée d'un partenariat avec les Article 27 était un chouette.
- L'organisation en amont était parfaite aussi !
- Le site du Domaine de Mozet a été exploité dans sa globalité
- Présence des fontaines d'eau du Patro nécessaire, vu la météo.
- **BEMOLS** : Le transport (matin et soir) des enfants, le démarrage de la journée avec 1h30 de retard et le départ à midi des 6^e de l'école communale de l'Envol.
⇒ **Questions** : La journée inter-réseaux est-elle une priorité pour les écoles ? Pourquoi l'école communale de l'Envol se permet d'arriver avec 1h30 de retard (et partir 1h plus tôt) avec 1 car alors que l'école libre Saint-Joseph paie 2 cars et arrive en avance et repart après la photo finale ?!
- **Quelles solutions ?** Plus de cars et une meilleure organisation des transports des écoles communales, la présence de tous les enfants à l'ensemble de la journée inter-réseaux !

4. Programme CLE : priorités 2009 - 2010

Rappel des priorités d'action du Programme CLE : Annexe

Selon le nouveau Décret ATL, des priorités annuelles (2009-2010) doivent être définies et un plan d'action doit être rédigé par Elise Debois, coordinatrice ATL, devant être validé en CCA et envoyé à l'ONE avant le 31 décembre 2009.

Quelles seront nos priorités en 2009-2010 ?

- Formation des accueillantes
 - Rencontrer les accueillantes (leur parler de la possibilité, de l'importance et du droit de se former, entre autre via le catalogue ONE) ;
 - Organiser des « journées » de formation à Gesves¹ via la Spirale, Coala, le Domaine de Mozet, etc.
 - Englober l'ensemble des accueillantes dans une logique commune ;
 - Organiser un remplacement des accueillantes en formation (par « Gesves EXTRA » ?) ;
 - Favoriser l'échange entre les accueillantes

¹ Module : « Bosses et Bobos » le 22 novembre pour les animateurs de la plaine mais ouverte à tous !



- o Réfléchir aux mercredis après-midi
- Permettre aux enfants de « sortir » de l'école ;
- Rassembler les enfants ;
- Faire des projets avec les enfants.

Quelques idées :

- CPAS : Maraîchage : possibilité de faire un atelier jardinage ;
- Utiliser le Proxibus (libre les mercredis après-midi) ;
- Intégrer les enfants dans le cadre d'un projet Leader + ;
- Collaborer avec la Spirale (tarif professionnel : 1,50€/h/enfant) : atelier ou stage.

Deux groupes de travail vont être organisés (vient qui le souhaite !) pour réfléchir et trouver des pistes.

Des pistes autour des formations des accueillantes : réunion le **lundi 16 novembre 09 à 17h30**
 Des pistes autour des mercredis après-midi : réunion le **jeudi 19 novembre 09 à 17h30**

5. Divers

- Le bureau de coordination est trop étroit ! Des solutions sont toujours étudiées par l'échevine et le collège.
- Le nouveau décret ATL est voté ! Celui-ci prévoit la rédaction d'un plan annuel et d'un rapport d'activité mais aussi, il recadre la fonction du coordinateur (qui n'est pas un animateur) pour tous les opérateurs présents sur la commune, agréés ou non. Une convention doit également être signée entre les communes et l'ONE.
- Le Salon de l'éducation : Palais des expositions de Namur, du 21 au 25 octobre 2009. Le samedi 24 : journée de l'extrascolaire, conférences à l'appui. Elise et Olivier y seront présents dans le stand Coala mais aussi celui des coordinateurs ATL de la Province de Namur.
- La brochure de l'ONE « Référentiel : Accueil les enfants de 3 à 12 ans : Viser la qualité » est éditée à destination des responsables de projets (les directions des écoles, coordinateur d'asbl, etc). C'est Coala qui a été choisi pour sensibiliser les responsables de projet pour la Province de Namur, faire des formations pour mieux utiliser l'outil.
- Le domaine de Chevetogne recherche un animateur trilingue => Céline Hontoir
- Le Domaine de Mozet organise une formation nature en novembre => Géraldine Colpaert
- PCDN : Plan communal de développement de la nature : la commune a programmé sa première réunion.

AGENDA : Prochaine CCA : le jeudi 3 décembre 2009 à 20h

Annexes :

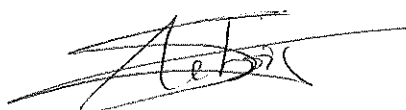
- Flyers de présentation de l'extrascolaire
- Extrait du Programme CLE : Priorités d'action

A. VERLAINE



Le président

E. DEBOIS



La secrétaire

